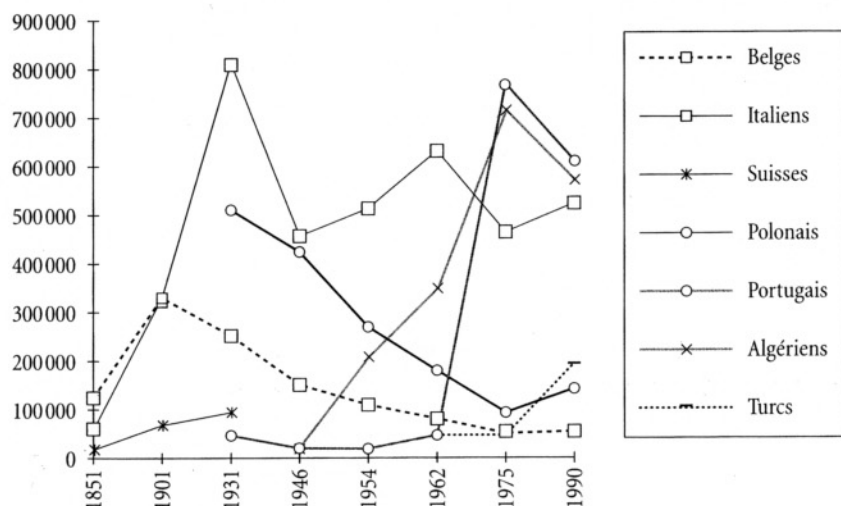


Effectifs de quelques nationalités en France (en milliers)



ou de l'échelle d'observation conduira lui aussi à adopter des scansion chronologiques différentes. Certains pays européens, l'Italie ou l'Espagne par exemple ne deviennent des pays d'immigration qu'après 1945. De même, toutes les régions françaises ne sont pas touchées par toutes les vagues migratoires des deux derniers siècles. La présence étrangère est particulièrement modeste dans l'ouest du pays avant la Première Guerre mondiale; une histoire de l'immigration écrite depuis la Normandie ne retrouvera donc pas les ruptures d'une histoire écrite à partir de l'observation d'un espace plus vaste.

Ajoutons qu'il est aussi possible d'écrire une histoire de l'émigration, vue depuis la Pologne ou l'Italie par exemple, voire l'histoire des différentes immigrations ayant pour destination un même pays, et que là encore à chaque point d'observation correspondra

une périodisation différente (cf. graphique ci-dessus<sup>24</sup>).

Nous pouvons là encore dans chaque cas distinguer des éléments cycliques, dont ce graphique porte la trace, qui ont conduit certains historiens à parler d'âges de l'immigration ou de « cycles d'intégration<sup>25</sup> ». Dans le cas des Portugais comme des Polonais, une

<sup>24</sup> Nous distinguons ici les migrants en fonction de leur nationalité. Cela nous est imposé par nos sources, qui procèdent la plupart du temps ainsi, cela ne doit pas faire oublier que l'homogénéité d'une population migrante dont les membres partagent une même nationalité est en soi problématique. Voir par exemple Judith Rainhorn, *Des rives, des continents. Les migrants italiens à la Villette (Paris) et East Harlem (New York), de 1880 aux années 1930. Intégration, mobilités et territoires urbains*, Thèse pour le doctorat d'histoire, Tours, Université François-Rabelais, 2001.

<sup>25</sup> Pour une discussion on verra Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1992.

phase d'arrivées massives relativement courte se traduit par une augmentation brutale du nombre des résidents (il y a eu de Polonais en France avant 1921). Les décès des primo-arrivants, les naturalisations, un certain nombre de retours se traduisent, du fait de l'acquisition quasi-automatique de la nationalité française par les enfants des immigrés et en l'absence d'un renouvellement de l'immigration, par un déclin graduel des effectifs, au point que ne subsistent plus, dans le cas des Belges ou des Polonais aujourd'hui par exemple que des groupes reliques de faible importance. Du point de vue du statut juridique, la population française a absorbé ces immigrations anciennes, qui sont devenues quasi invisibles. Nous remarquons, dans le cas des immigrations obéissant d'assez près à ce schéma, que ces cycles ne se superposent pas, les dates des phases d'arrivées massives ne correspondant pas. De ce fait, si l'on raisonne en âges migratoires, coexistent à tout instant des populations d'âges différents. D'autre part, toutes les migrations n'obéissent pas à ce schéma. La chronologie de l'immigration italienne et de l'immigration espagnole, soit de deux des plus anciennes et des plus importantes migrations que la France ait connue, est beaucoup plus complexe, chacune ayant connu plusieurs vagues d'arrivées. De ce fait, l'histoire des trente glorieuses est à la fois celle de l'arrivée de la dernière vague d'immigrants italiens et celle de l'intégration des enfants de la vague précédente<sup>26</sup>. Là encore, l'étude de chaque migration débouchera sur l'élaboration d'une chronologie et d'une périodisation spécifique.

<sup>26</sup> Cf. Marie-Claude Blanc Chaléard, *Les Italiens...*, op. cit.

### III. TEMPORALITÉS FAMILIALES ET TEMPS HISTORIQUES, UN EXEMPLE SAVANT DE CONJONCTION

Toute étude concrète d'un phénomène migratoire, que son cadre soit universitaire ou scolaire suppose donc l'élaboration d'une chronologie qui n'est pas donnée, mais construite en fonction d'un point de vue et d'une échelle d'observation. Elle suppose aussi l'articulation, et non simplement la juxtaposition, de temporalités différentes ce que nous voudrions montrer à partir d'une étude de cas tirée de nos propres travaux<sup>27</sup>. Souhaitant étudier dans le cadre français la mobilité sociale et géographique de populations issues de l'immigration européenne des années vingt, nous avons reconstitué, souvent incomplètement, le parcours des membres de quelques 2800 familles provenant d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Espagne, du Portugal ou de Pologne qui avaient comme point commun de s'être installées dans le département du Cher durant cette période. L'un des enseignements de cette étude, qui nous sert ici de point de départ, est que les parcours socioprofessionnels des fils de ces migrants étaient souvent similaires. Nés de parents qui pour la plupart étaient ouvriers agricoles ou manœuvres, ils étaient nombreux à devenir ouvriers qualifiés. Quelques destins cependant différaient des autres, écarts que l'on pouvait rapporter, ce qui était attendu, à la position tenue par les parents ou aux caractéristiques du lieu de leur socialisation – les villes se révélaient ainsi plus propices à la poursuite d'études et donc à des trajectoires sociales longues que les campagnes – mais aussi, ce que nous

<sup>27</sup> Philippe Rygiel, *Destins immigrés*, Presses Universitaires franc-comtoises, Besançon, 2001.